

## Programme de formation inter-établissements

### **Le refus d'aide et le refus de soin : comprendre pour pouvoir le gérer**

#### **Objectifs généraux**

Aider à l'acquisition d'un savoir-faire et d'un savoir être en donnant les moyens au personnel de gérer une situation d'opposition à l'intervention :

- Maîtriser des techniques de communication pour faire accepter l'intervention progressivement, jusqu'à la réalisation complète du plan d'aide ;
- Trouver les ressources utiles pour accepter les limites de son travail.

#### **Objectifs spécifiques**

- Présenter les différentes situations de résistance à l'aide et leurs tenants socio-psychologiques chez la personne aidée
- Présenter le cadre légal et les réflexions éthiques sur le consentement et le refus d'aide
- Aborder les différentes attitudes possibles des professionnels et les limites de leur travail
- Apprendre à savoir répondre à la personne aidée par des techniques de communication

#### **Axes essentiels**

---

##### *Jour 1 - Matin*

- **Le cadre**  
Définition du refus d'aide et du refus de soins  
Clarification entre refus et opposition  
Les besoins fondamentaux de la personne  
Les pratiques éthiques et juridiques du soin  
Libertés et droits des bénéficiaires / résidents  
Critères éthiques d'aide à la décision  
La responsabilité des professionnels  
Missions et limites de l'intervention

---

##### *Jour 1 – Après-midi*

- **Les situations**  
Analyse des différentes situations de refus d'intervention (alimentaire, hygiène, médicaments...)  
Ressorts socio-psychologiques du refus d'aide (origine socio-économique, socio-culturelle, ethnique...)

---

##### *Jour 2 - Matin*

Psychologie de la personne âgée  
Troubles du comportement et refus d'aide  
Particularité des démences de type Alzheimer  
Les situations cliniques : douleur, état confusionnel

---

##### *Jour 2 – Après-midi*

- **Les ressources**  
Le vécu du professionnel face au refus d'aide  
Adapter son accompagnement et trouver des ressources d'aide différentes



Utiliser des techniques de communication verbale, non verbale, de diversion  
Gérer l'opposition et l'agressivité  
Respecter les étapes et les conditions permettant de passer du refus à l'acceptation  
Travailler sur la prévention et l'anticipation

**Déroulé et séquençage :**

Séquençage envisagé par demi-journée ; toutefois, il peut s'adapter en fonction des besoins des stagiaires et des cas pratiques abordés

**Méthodes**

- Apport théorique
- Discussions et réflexions sur les pratiques professionnelles
  - Fiche d'analyse du refus alimentaire
  - Refus de soins : autodiagnostic
- Cas cliniques

**Pré-requis**

Aucun

**Support pédagogique**

Il sera laissé à chaque participant un dossier pédagogique contenant la copie des supports utilisés par l'intervenant.

**Modalités d'évaluation**

La mesure de l'impact des programmes proposés aux professionnels de santé s'évalue au travers de deux outils :

- un quizz « Vrai / Faux » pour tester les connaissances des stagiaires en amont et en aval de la formation.
- un questionnaire de satisfaction, reprenant les critères et les indicateurs suivants :
  - L'intérêt et l'appréciation générale de la formation
  - La réponse aux attentes du stagiaire
  - L'adaptation des exemples aux situations concrètes et à la réalité professionnelle des stagiaires
  - Appréciation du temps de parole laissé aux stagiaires
  - Appréciation des qualités pédagogiques du formateur

**Public concerné**

Ensemble des professionnels travaillant auprès de personnes âgées ou d'adultes en situation de handicap, quels que soient la fonction et le niveau hiérarchique tant il est important que tous les acteurs de la prise en charge entendent le même message et qu'ils puissent échanger en un lieu neutre, animé par un tiers.

Personnes en situation de handicap : nous consulter.

**Calendrier**

**Jeudi 23 et vendredi 24 mai 2024**



### **Durée**

2 journées de 7 heures, soit 14 heures.  
Horaire : de 9 h à 17 h.

### **Lieu de réalisation**

Association AGE91  
1 impasse du Merlon  
91830 LE COUDRAY MONTCEAUX

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

### **Intervenant**

Formateur et psychothérapeute, ayant une pratique professionnelle et pédagogique auprès de professionnels du secteur médico-social.